

Rencontre de Notsé Discours du Premier ministre

Le 24 juillet 2015

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter, au nom du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, au nom du gouvernement et au mien propre, la chaleureuse bienvenue à Notsé, à l'occasion du présent atelier qui nous rassemble aujourd'hui. Cette rencontre, nous le savons déjà, porte sur l'épineuse question du programme de réparation inscrite dans les recommandations formulées en avril 2012 par la Commission Vérité-Justice-Réconciliation (CVJR) dont le travail reste, pour le processus de réconciliation dans notre pays, un pilier essentiel et en même temps une référence incontournable.

Je ne saurais poursuivre mon allocution, sans m'attarder un moment, pour renouveler la gratitude du Chef de l'Etat et du gouvernement à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont travaillé sans relâche et donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'heureux aboutissement des travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation dont s'inspirent déjà d'autres pays qui ont choisi de s'engager sur la voie de la justice transitionnelle. Je n'en veux pour preuve que la participation très remarquée et appréciée de Mgr BARRIGAH-BENISSAN à la session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE en mars 2014 à Strasbourg pour partager l'expérience togolaise avec les autres contrées du monde.

Je voudrais aussi féliciter chaleureusement la présidente du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) et ses Commissaires qui ont initié la présente rencontre d'échanges, convaincus que la mission qui leur est confiée requiert la contribution et l'adhésion de toutes les composantes du peuple togolais.

En inscrivant cet atelier comme un cadre de réflexion sur notre devenir commun, les membres du HCRRUN attestent ainsi de leur attachement à la vision du Président de la République et de l'ensemble de la classe politique qui font, de la Réconciliation et du dialogue, un levier essentiel de la consolidation du lien national et un ferment de l'entente entre les Togolais.

Cet atelier qui intervient trois mois seulement après le lancement officiel des activités du HCRRUN augure de bonnes perspectives et nous rassure que le processus inclusif dans lequel nous nous sommes unanimement engagés depuis la signature de l'Accord Politique Global (APG) en 2006 et les conclusions de la CVJR en 2012 est bien en marche malgré les aléas et les difficultés liés à toute œuvre humaine.

Mesdames et messieurs,
Chers participants,

La problématique des réparations étant une question fondamentale d'une société divisée et désireuse de se forger un avenir plus harmonieux malgré ses contradictions, ses douleurs, et ses frustrations, le gouvernement ne peut qu'adhérer, accompagner et soutenir le processus. En effet, autant la manifestation de la vérité sur les violences et les violations des droits humains contribue à apaiser les cœurs des victimes, autant la réparation des préjudices subis, par ses effets restaurateurs, permettra de poursuivre avec plus de chances de réussite l'œuvre de construction du vivre-ensemble à laquelle tous les Togolais sont conviés. Aussi, plus qu'une recommandation, la question des réparations est-elle pour le Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE et pour le Gouvernement un impératif à la réconciliation et au renforcement de l'unité.

Mesdames et messieurs,
Chers participants,

La volonté des Togolais de raffermir leur unité en s'appuyant sur les mécanismes de la justice transitionnelle n'est pas un cas isolé. Ici comme ailleurs, ces mécanismes permettent aux peuples, en se reconnaissant dans une même mémoire, de renforcer l'Etat de droit, de promouvoir et de protéger les droits des citoyens. L'objectif ultime poursuivi par ces mécanismes de justice transitionnelle est de réinstaurer non seulement une paix durable et une gouvernance apaisée dans tous les domaines, mais aussi et surtout de réinventer les outils susceptibles de servir plus efficacement la cause de l'unité et de la réconciliation nationale. Si le but est le même partout, les voies pour aboutir aux résultats escomptés sont loin d'être identiques en raison des spécificités propres à chaque pays.

C'est pourquoi nous invitons tous les participants à cet atelier à des réflexions et des échanges féconds qui prennent en compte les réalités togolaises en proposant des mesures qui permettront aux Togolaises et aux Togolais de faire reculer les limites de l'intolérance, du repli identitaire, du régionalisme et de tous les avatars socioculturels qui ont entravé et continuent d'obstruer la voie de l'unité nationale. Je vous exhorte par conséquent, outre les outils que vous offrent les mécanismes de justice transitionnelle, à explorer tous les instruments locaux de conciliation qui sont susceptibles de concourir efficacement à la réparation des préjudices causés tout au long de l'histoire du Togo.

Madame la Présidente du HCRRUN,
Mesdames et Messieurs les Commissaires du HCRRUN,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

La priorité du gouvernement a été et demeure la poursuite de l'ambitieux chantier de cohésion nationale comme je l'ai réitéré dans ma déclaration de politique générale devant la représentation nationale le 29 juin dernier. Certes, la réalisation de l'unité et de la réconciliation nationale est une œuvre de longue haleine, à ce titre, elle appelle au sacrifice. Les avancées que nous avons ensemble engrangées depuis 2006, en particulier dans le domaine des réparations d'ordre mémoriel doivent nous encourager à persévérer dans cette voie salubre.

Le programme de réparation proposé par la CVJR et endossé par le gouvernement comporte nombre de dimensions dont la mise en œuvre exige plusieurs approches que doit étudier et exploiter le HCRRUN à qui le Gouvernement renouvelle ici même sa disponibilité, son appui et son accompagnement total.

Dans cet esprit, le gouvernement attaché aux principes de l'Etat de droit et convaincu que la réparation des victimes est un précieux outil d'apaisement et un ciment pour l'unité nationale, s'emploiera à assurer au HCRRUN les conditions idoines lui permettant de répondre dans la mesure des moyens de l'Etat aux aspirations des victimes et du peuple togolais tout entier qui aspire profondément aux valeurs de pardon, de tolérance et du vivre-ensemble. Je ne doute pas un seul instant de la capacité des commissaires et de tous ceux qui les assistent dans cette tâche à servir la noble cause de l'union et de la réconciliation prônée par le Chef de l'Etat et qui transcende dans l'Accord Politique Global (APG) et réaffirmée par les recommandations de la CVJR.

Avant de clore mes propos, je voudrais donc convier tous les participants présents à cette réflexion ici au berceau du peuple Ewé, symbole de la famille unie, à travailler dans une atmosphère de convivialité et de fraternité pour que les présentes assises puissent aboutir à des conclusions pertinentes permettant au HCRRUN de franchir une étape essentielle de sa mission.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert l'atelier sur « La réparation des victimes dans le processus de justice transitionnelle ».

Je vous remercie pour votre aimable attention.